



## Direct energie m'a envoyé une relance pour impayés de 1709.17 eur

Par **Bamboo972**, le **08/02/2011** à **11:46**

Bonjour,

J'ai souscrit à direct énergie(réf. client: 100379675) le 17/10/2008 à dieppe (haute-normandie) pour un appartement de 30m<sup>2</sup> que j'occupais seule en tant qu'étudiante.

Mon échancier construit sur la base d'une estimation annuelle de mes consommations (offre 100% pur jus, puissance souscrite 06 kw avec option : Heures Creuses), était d'un montant de 30 euros/mois, les prélèvements automatiques ont commencé le 15/12/2008 tous les 15 du mois.

Le 5 juillet 2009 mes prélèvements sont montés à 49.56 euros tous les 5 du mois, mais comme je n'avais pas été avertie j'ai appelé au 0970806969 le service client pour revenir à l'ancien prélèvement de 30 euros/mois, le 5 sept.2009 ma requête à été acceptée.

J'ai déménagé le 13 novembre 2010, et ainsi fait une demande de résiliation de mon contrat qui a été acceptée le 24 novembre 2010.

Le 20 décembre 2010 je reçois une facture d'électricité (n°102000360901) pour la période du 11/05/2009 au 12/05/2010 d'un montant de 1370.21 euros, puis une facture de résiliation(n°102000360902) d'un montant de 339.17 euros.

Le 31 janvier 2011 je reçois une relance pour impayés qui se monte au final à 1709.17 euros, que je dois régler en intégralité sous 10 jours, à défaut mon dossier sera transféré dans un cabinet de recouvrement de contentieux afin de procéder à l'exécution forcée des sommes dues.

Etant étudiante, je n'ai pas les moyens de payer cette somme exorbitante, de plus je ne comprend pas comment de 30 euros par mois je suis passé à 1709.17 euros de dettes.

Par **chris\_Idv**, le **08/02/2011** à **13:51**

Bonjour,

Le montant de 30€ par mois doit correspondre à une avance dans l'attente du décompte définitif correspondant à votre consommation réelle.

Vérifiez la consommation réelle.

Cordialement,

Par **Camille**, le **08/02/2011** à **14:44**

Bonjour Bamboo972,

Je suis Camille et je travaille pour Direct Energie.

Je suis ici sur ce forum pour vous apporter de l'aide.

Sachez que j'ai bien transmis votre demande auprès de notre service client.

Je ne manquerai pas de revenir vers vous au plus vite pour vous informer de celle-ci.

Merci de me faire confiance.

Très bonne journée.

Camille